

MODALITÉS D'UTILISATION DES SERVICES DE NORTHERNTEL

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT. LES PRÉSENTES MODALITÉS RÉGISSENT VOTRE UTILISATION DES SERVICES QUE VOUS AVEZ CHOISIS AUPRÈS DE NORTHERNTEL. EN UTILISANT LES SERVICES DE NORTHERNTEL, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CES MODALITÉS ET ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ POUR TOUTES ET CHACUNE DE CES MODALITÉS.

1. Services. Sous réserve des présentes modalités, incluant le paiement des frais applicables, NorthernTel, Société en commandite, agissant par l'entremise de son unique commandité Bell Canada (« **NorthernTel** ») s'engage à vous fournir les services suivants selon votre sélection de l'un des forfaits décrits ci-dessous (les « **Services** ») :

a) pour le forfait Téléphonie + Internet 8 Mbps :

- a.1) le service local de base de résidence, tel que décrit dans le Tarif général de NorthernTel approuvé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « **CRTC** ») ou les modalités non réglementés, le cas échéant;
- a.2) le service résidentiel d'accès Internet haute vitesse par DSL, selon les spécifications suivantes :
 - i) connexion Internet haute vitesse ayant une vitesse de transmission pouvant atteindre jusqu'à 8 Mbps
 - ii) accès instantané et illimité de la bande passante; iii) conversation téléphonique et navigation simultanées;
 - iv) jusqu'à cinq (5) adresses de courriel; v) transfert de données illimité par mois (total en aval et en amont) en conformité selon les articles 2 a) et d) des présentes; vi) 5 Mo (mégaoctets) d'espace Web personnel pour un site Internet; vii) 15 heures par mois d'accès commuté à distance (frais interurbains en sus); viii) assistance technique gratuite de 24 heures par jour, 7 jours par semaine; ix) modem inclus;
- a.3) à votre choix mais conditionnel à la disponibilité de la technologie, un choix illimité entre les onze (11) Services de gestion des appels parmi les suivants : i) Afficheur du nom et du numéro; ii) Appel en attente; iii) Affichage de l'appel en attente; iv) Conférence à trois; v) Renvoi automatique; vi) Sonnerie personnalisée; vii) Composition abrégée (8 codes); viii) Mémorisateur; ix) Sonnerie simultanée; x) Intercommunication; xi) Composition abrégée (30 codes);
- a.4) le service de messagerie vocale.

b) pour le forfait service d'accès Internet haute vitesse :

- b.1) un service résidentiel d'accès Internet haute vitesse par DSL comprenant ce qui suit : i) connexion Internet haute vitesse pouvant atteindre une vitesse de transmission jusqu'à 2 Mbps, 5 Mbps, 8 Mbps ou 12 Mbps, selon le cas; ii) accès instantané et illimité de la bande passante; iii) conversation téléphonique et navigation simultanées; iv) jusqu'à cinq (5) adresses de courriel; v) limite de transfert de données par mois (total en aval et en amont) de 35 Go (gigaoctets) pour une vitesse de transmission pouvant atteindre jusqu'à 2 Mbps, 5 Mbps ou 8 Mbps, selon le cas, ou de 100 Go pour une vitesse de transmission pouvant atteindre jusqu'à 12 Mbps; vi) 5 Mo (mégaoctets) d'espace Web personnel pour un site Internet; vii) 15 heures par mois d'accès commuté à distance (frais interurbains en sus); viii) assistance technique gratuite 24 heures par jour, 7 jours par semaine et ix) auto installation.

c) pour le forfait service d'accès Internet sans ligne téléphonique

un service résidentiel d'accès Internet haute vitesse par DSL comprenant ce qui suit : i) connexion Internet haute vitesse pouvant atteindre une vitesse de transmission jusqu'à 5 Mbps, 8 Mbps ou 12 Mbps, selon le cas; ii) accès instantané et illimité de la bande passante; iii) conversation téléphonique et navigation simultanées; iv) jusqu'à cinq (5) adresses de courriel; v) limite de transfert de données par mois (total en aval et en amont) de 35 Go (gigaoctets) pour une vitesse de transmission pouvant atteindre jusqu'à 5 Mbps ou 8 Mbps, selon le cas, ou de 100 Go pour une vitesse de transmission pouvant atteindre jusqu'à 12 Mbps; vi) 5 Mo (mégaoctets) d'espace Web personnel pour un site Internet; vii) 15 heures par mois d'accès commuté à distance (frais interurbains en sus); viii) assistance technique gratuite 24 heures par jour, 7 jours par semaine et ix) auto installation

Pour bénéficier des Services, vous devez être abonné à tous les services inclus dans la description du forfait que vous avez choisi, tel que décrit ci-dessus.

Dans l'éventualité où vous êtes situé dans une circonscription d'abstention de réglementation des services locaux, votre abonnement aux Services est sujet à l'application des Modalités de services non réglementés figurant sur le site Internet de NorthernTel à <www.northerntel.ca>, dans la section « Infos légales, sécurité et vie privée », sauf dispositions contraires contenues dans les présentes modalités qui auront préséance.

Dans l'éventualité où vous êtes situé dans une circonscription ne faisant pas l'objet d'une abstention de réglementation des services locaux, votre abonnement aux Services est sujet à l'application des modalités stipulées à la section N80 du Tarif général de NorthernTel, tel qu'approuvé par le CRTC, sauf dispositions contraires contenues dans les présentes modalités qui auront préséance.

2. Dispositions applicables au service Internet inclus dans les Services.

Les dispositions suivantes s'appliquent au service Internet inclus dans les Services:

- a) **Limites du service Internet.** Vous convenez et reconnaissez que le terme « illimité » concernant l'accès au service Internet réfère au temps d'utilisation du service Internet et que vous vous engagez à respecter la *Politique d'utilisation acceptable* tel qu'indiqué à l'article 2 d) concernant l'abus ou l'utilisation excessive, que la vitesse de transmission est offerte là où la technologie le permet et qu'elle peut varier, notamment en fonction du type de technologie utilisé, de la distance entre votre emplacement et le central téléphonique, de votre équipement informatique ainsi que de votre filage intérieur. De plus, l'accès commuté comprend 15 heures par mois d'accès commuté à distance (frais interurbains en sus) et des frais de 1,50 \$/heure s'appliquent après 15 heures d'utilisation. Veuillez noter que les frais relatifs à l'utilisation abusive ou excessive du service Internet seront facturés et payables le mois suivant où ils auront été utilisés
- b) **Licence.** Dans le cas où une trousse d'installation Internet vous est transmise avec le service Internet inclus dans les Services, NorthernTel vous octroie une licence non exclusive et incessible pour l'utilisation du logiciel d'installation de la trousse Internet de NorthernTel (« **Logiciel Internet** ») le tout, tel que plus amplement décrit dans la convention de licence accompagnant le Logiciel Internet.
- c) **Vos responsabilités concernant le Service Internet.** Vous êtes responsable de la configuration de la connexion réseau sur votre ordinateur et d'effectuer, selon le cas, l'installation du Logiciel Internet afin de recevoir le service Internet inclus dans les Services. Vous vous engagez à aviser NorthernTel sans délai de toute défectuosité du modem ou de tout autre équipement reçu. Vous déclarez avoir en votre possession un système informatique qui satisfait aux exigences minimales actuellement nécessaires pour l'utilisation du service Internet inclus dans les Services et qui sont indiquées sur le site Internet de NorthernTel à l'adresse <http://www.northerntel.ca/francais/alamaison/default_internet.htm>, sous l'onglet « Exigences du système » dans la section « Solutions Internet ». Vous reconnaissez être l'unique responsable de l'utilisation du service Internet inclus dans les Services qui est faite au moyen de votre nom d'utilisateur attribué par NorthernTel et de votre mot de passe. NorthernTel n'assume aucune responsabilité relativement aux actes ou omissions commis par vous ou toute personne qui utilise votre nom d'utilisateur et votre mot de passe ni relativement à votre ou vos adresses de courriel et de l'usage qui en est fait. Vous êtes entièrement responsable de la protection de votre système informatique contre tout fichier corrompu ou virus pouvant nuire à votre utilisation. Vous assumez l'entière responsabilité de la transmission des données confidentielles par l'intermédiaire du service Internet inclus dans les Services.
- d) **Règles d'utilisation du Service Internet.** Dans le cadre des présentes modalités et de votre utilisation du service Internet inclus dans les Services, vous vous engagez à respecter les *Règles d'utilisation d'Internet* ainsi que la *Politique d'utilisation acceptable* que vous pouvez consulter sur le site Internet de NorthernTel, à l'adresse <http://www.northerntel.ca/francais/alamaison/default_internet.htm>, dans la section « Solutions Internet ». En sus des présentes modalités, vous acceptez que les modalités des *Règles d'utilisation d'Internet* ainsi que la *Politique d'utilisation acceptable* s'appliquent.
- e) **Modem.** Si un modem est inclus dans les Services, vous reconnaissez que ce dernier est loué auprès de NorthernTel et que NorthernTel demeure en tout temps propriétaire du modem loué fourni en rapport avec le service Internet. Les frais de location du modem sont exclus du prix mensuel des Services, à moins d'une indication contraire à cet effet. Des frais de réparation vous seront facturés pour couvrir le coût de la réparation du modem, le cas échéant. Des frais de remplacement de 79,95 \$ seront imputés à votre compte si vous ne retournez pas le modem loué en bon état dans les trente (30) jours suivant la résiliation des Services. Dans le cas de l'installation du modem à votre domicile, par un technicien spécialisé, vous acceptez d'en assumer les frais applicables, qui vous seront confirmés au moment de votre demande d'installation. Le modem vous sera livré promptement par courrier une fois que vous aurez choisi les Services que vous désirez obtenir.
- f) **Adresse de courriel.** NorthernTel demeure en tout temps propriétaire de toute adresse de courriel, adresse IP et nom d'hôte attribué. NorthernTel peut décider de les modifier ou de les supprimer en tout temps, à sa seule

discrétion. Les adresses IP qui vous sont attribuées sont des adresses IP dynamiques et non des adresses IP fixes. NorthernTel décline toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de toute réclamation pouvant résulter de la suspension ou du changement de l'adresse de courriel, de l'adresse IP et du nom d'hôte.

3. Logiciel d'équipement. Vous attestez ne pas acquérir de droit de propriété ni d'intérêt dans tout logiciel fourni avec l'équipement de NorthernTel en vertu des présentes (le « **Logiciel d'équipement** ») autre que la licence vous permettant d'utiliser ce logiciel conjointement avec l'équipement. Vous vous engagez à utiliser le Logiciel d'équipement en stricte conformité avec les licences de logiciels et d'une manière conforme avec la seule intention d'utiliser l'équipement. Vous attestez que le Logiciel d'équipement est fourni de manière incidente aux fins de l'exploitation de l'équipement et qu'il ne s'agit pas d'un logiciel que NorthernTel vous permet d'utiliser autrement en vertu d'un contrat de licence distinct.

4. Installation de l'équipement. Vous êtes responsable de l'installation de l'équipement. NorthernTel n'est tenue d'aucune façon de préparer l'équipement ou le Logiciel d'équipement en prévision de cette installation.

5. Frais et Paiement. À compter de la date d'activation des Services et en contrepartie de la fourniture par NorthernTel des services inclus dans les Services, vous vous engagez à payer à NorthernTel les frais mensuels correspondant aux Services, tels que convenus lors de votre sélection et modifiés de temps à autre par NorthernTel en conformité avec les présentes modalités. Les frais interurbains, exclus du plan interurbain, les frais de services ainsi que toutes les taxes applicables sont en sus des frais et tarifs des Services. Les frais et tarifs des Services sont payables à l'avance sur une base mensuelle à la date d'échéance apparaissant sur le relevé de compte. Dans l'éventualité où les frais demeurent impayés après la date d'échéance, ceux-ci ainsi que les frais d'administration pour tout chèque retourné pour provisions insuffisantes ou pour chaque paiement préautorisé refusé par votre institution financière seront facturés selon les modalités du Tarif général de NorthernTel approuvé par le CRTC.

6. Durée et résiliation. Sous réserve des dispositions ci-après énoncées, la présente entente entre en vigueur à la date d'activation des Services et sera d'une durée indéterminée. Chacun de NorthernTel ou de vous-même pourrez résilier la présente entente sur avis à l'autre partie. Vous pouvez demander à NorthernTel de souscrire à d'autres services d'une catégorie de service de valeur équivalente ou supérieure aux Services, sous réserve d'un ajustement de prix. Dans l'éventualité où vous êtes en défaut de respecter l'une ou l'autre des dispositions des présentes, des *Règles d'utilisation d'Internet* (voir article d) ou de la *Politique d'utilisation acceptable* (voir article d), NorthernTel peut, en tout temps et sans préavis, résilier la présente entente ou interrompre les Services, le tout sans préjudice à tous ses droits. À cet effet, NorthernTel vous transmettra un avis indiquant la raison, le montant qui est dû et les frais ou dommages applicables, le cas échéant. Dans l'éventualité où la présente entente est résiliée, vous vous engagez à remettre sans délai à NorthernTel tout modem loué dans le cadre des Services, le cas échéant. Veuillez noter qu'en aucun cas, vous ne pouvez déduire des frais ou dommages applicables pour quelque montant que vous pourriez prétendre être dû par NorthernTel dans le cadre de la présente entente.

7. Changements et modifications. Dans la mesure permise par les lois applicables, NorthernTel peut, en tout temps, modifier les Services, les présentes modalités ou tout autre document qui en fait partie. NorthernTel vous avisera à l'avance de toute modification aux présentes ou de tout changement important apporté aux Services en vous faisant parvenir un avis à cet effet. Un tel avis peut être joint à ou imprimé sur votre relevé de compte mensuel ou peut être envoyé séparément par un autre avis écrit. Aucune disposition des présentes ne saurait être interprétée comme vous obligeant à accepter que les services inclus dans les Services vous soient fournis après qu'un changement ait été apporté aux Services ou aux présentes modalités. Toutefois, votre unique recours dans l'éventualité où vous ne désirez pas accepter un tel changement est la résiliation de la présente entente et des Services, sans pénalité, pourvu que vous payiez tous les frais dus ou qui deviendront dus en vertu des présentes.

8. Non-exécution et retards. NorthernTel n'est pas responsable de toute perte ou de tous dommages résultant d'un manquement imputable à NorthernTel ou à l'un de ses fournisseurs aux termes des présentes, ou de toute livraison en retard de l'équipement imputable à un incendie, un conflit de travail ou une grève, un retard dans le transport ou l'expédition, un acte de Dieu, une guerre, un acte d'un ennemi public, des conditions climatiques difficiles, un accident ou à toute autre cause sur laquelle NorthernTel n'a aucun contrôle.

9. Services de soutien et de maintenance. NorthernTel n'est pas responsable de fournir des services de maintenance ou de soutien pour l'équipement fourni par NorthernTel en vertu des présentes. Cette responsabilité incombe au fabricant de l'équipement conformément à la garantie fournie avec l'équipement par ce fabricant. Les détails de cette garantie et toute autre information pertinente vous seront fournis avec l'équipement, et vous devrez vous adresser au fabricant pour toute question concernant la garantie, le soutien technique et la maintenance de l'équipement.

10. Limitation des garanties et de la responsabilité. COMPTE TENU DE CONTRAINTES D'ORDRE TECHNIQUE, INCLUANT NOTAMMENT LE TYPE DE TECHNOLOGIE UTILISÉ, NORTHERNTEL NE PEUT GARANTIR DE VITESSE DE TRANSMISSION ET N'A À CET ÉGARD QU'UNE OBLIGATION DE MOYENS. VOUS

N'AVEZ AUCUN RECOURS DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE SERVICE INTERNET INCLUS DANS LES SERVICES N'ATTEINT PAS LA VITESSE DE TRANSMISSION INDIQUÉE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, NORTHERNTEL N'OFFRE AUCUNE REPRÉSENTATION, GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT AUX SERVICES, AU MODEM, AU LOGICIEL INTERNET OU À TOUT AUTRE SERVICE OU PRODUIT FOURNI EN VERTU DES PRÉSENTES. LES SERVICES, LE MODEM, LE LOGICIEL INTERNET ET TOUT AUTRE SERVICE OU PRODUIT FOURNI EN VERTU DES PRÉSENTES SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET « DANS LA MESURE OÙ ILS SONT DISPONIBLES ». Sans limiter la généralité de ce qui précède, NorthernTel ne garantit pas i) le fonctionnement continu des Services ni des composantes matérielles et logicielles; ii) que les Services vont satisfaire vos besoins et que leur utilisation est exempte de bogues ou de virus; ainsi que iii) la performance, la disponibilité, l'utilisation ou le fonctionnement ininterrompu des Services, et, le cas échéant, iv) que tous les problèmes de fonctionnement puissent être résolus. NorthernTel ne garantit pas que les données ou fichiers transmis ou reçus seront transmis sans être corrompus ou transmis dans un délai raisonnable ou que ceux-ci ne seront pas interceptés. Sauf en cas de négligence lourde ou d'inconduite intentionnelle de NorthernTel, NorthernTel n'est pas responsable, envers vous ou toute autre personne, des dommages causés quelle qu'en soit la nature. Sans limiter la généralité de ce qui précède, NorthernTel n'est pas responsable du préjudice matériel (incluant celui se rapportant à des logiciels) résultant d'une modification à la configuration des logiciels, d'un virus informatique, du contenu, de l'utilisation, de la validité ou de la qualité des Services, ou encore d'une panne d'Internet, de la perte ou destruction de données par intrusion ou autrement ou de l'interception non autorisée de communications ou de délais dans leur transmission ou réception. En tout état de cause, si NorthernTel devait être néanmoins trouvée responsable d'une perte ou d'un dommage de quelque nature que ce soit, sa responsabilité sera limitée à vous créditer une somme égale aux frais mensuels payables par vous en vertu des présentes pour une période maximale d'un mois. NorthernTel ne peut en aucun cas garantir que les Services seront compatibles avec vos équipements et logiciels.

11. Indemnisation. Vous vous engagez à indemniser et à prendre fait et cause pour NorthernTel lors de toute réclamation, action, poursuite ou mise en demeure, y compris les frais et honoraires juridiques et extra-juridiques, qu'une cause soit fondée ou non, par un tiers contre NorthernTel ou ses sociétés du même groupe dans laquelle il est allégué des faits qui constituent ou peuvent constituer une conduite fautive de votre part ou, aux termes des présentes, un défaut de votre part de respecter l'une ou l'autre de vos obligations, et vous vous engagez à indemniser NorthernTel et/ou ses sociétés du même groupe des dommages que vous leur causez en raison de votre conduite fautive ou de votre manquement à vos obligations.

12. Entente complète. Les présentes modalités et ses annexes, les états de comptes que vous recevrez avec modifications aux présentes modalités effectuées conformément auxdites modalités, les Modalités de services non réglementés pour les circonscriptions d'abstention de réglementation des services locaux (ou pour les circonscriptions ne faisant pas l'objet d'une abstention, la section N80 du Tarif général de NorthernTel), les *Règles d'utilisation d'Internet*, la *Politique d'utilisation acceptable*, toute convention de licence d'utilisation qui accompagne ou concerne tout logiciel ou toute documentation distribuée ainsi que toute politique, pratique ou document que l'on peut vous suggérer de consulter au moment de l'abonnement aux Services ou lors de l'utilisation d'un des Services, constituent l'entente complète entre NorthernTel et vous relativement à la prestation des Services et remplacent les ententes et déclarations antérieures, écrites ou verbales, à cet égard.

13. Dispositions générales. L'application et l'interprétation des dispositions des présentes modalités sont régies par les lois de la province de l'Ontario et les lois fédérales du Canada, mais ne sont pas assujetties à la théorie du conflit des lois. Les parties acceptent de s'en remettre à la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario relativement à toute action ou procédure judiciaire engagée aux termes des présentes. Vous ne pouvez céder ni transférer les présentes modalités. Vous n'êtes pas autorisé à revendre, louer ou octroyer ou fournir sous licence les Services. La division des présentes modalités en articles, paragraphes et alinéas et l'insertion d'attendus et de titres ne visent qu'à en faciliter la consultation et n'ont aucune incidence sur l'interprétation de ses dispositions. Chaque disposition des présentes a été élaborée de manière à pouvoir être supprimée et si l'une quelconque des dispositions des présentes modalités est déclarée nulle, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent pour quelque motif que ce soit, elle sera alors supprimée et cela n'aura aucune incidence sur la légalité, la validité ou l'applicabilité des dispositions restantes, y compris les autres dispositions du présent article, sauf si la disposition en cause a pour effet de modifier substantiellement l'esprit des présentes. Sauf conformément à l'article 7 des présentes, les présentes modalités ne peuvent être modifiées, sauf en vertu d'un acte écrit signé par les parties. Si l'une des parties renonce à faire appliquer une modalité ou une clause restrictive des présentes, cela n'entraîne pas qu'elle renonce aussi à exercer son droit d'en exiger l'exécution complète, et en temps opportun, par la suite, cela valant aussi pour toute autre modalité ou clause restrictive des présentes. Les modalités qui, de par leur nature, continueront de s'appliquer subséquemment à la résiliation des présentes, ou dont l'énoncé prévoit une telle chose, survivront, de ce fait, à la résiliation des présentes et continueront de s'appliquer et de produire leur plein effet de la manière prévue aux présentes modalités.

14. Pour contacter NorthernTel. Vous pouvez adresser toute question concernant NorthernTel ou les présentes modalités à NorthernTel, Société en commandite, Service à la clientèle, C.P. 1110, 850 Birch Street South, Timmins (Ontario) P4N 7J4, par téléphone au 1-800-360-8555 ou par courrier électronique à service@nt.net.